

REMISE DE DIPLOME BREVET D'INITIATION AERONAUTIQUE

Mercredi 20 juin 2018 14heures

Monsieur le Recteur,
Mon Colonel,
Monsieur l'Inspecteur,
Monsieur le Président de l'Aéroclub Roland Garros,
Monsieur le représentant de la fédération Française de l'aéronautique
Mesdames et Messieurs Les professeurs
Mesdames et Messieurs
Chers élèves

En ma qualité de directeur de la sécurité de l'aviation civile océan Indien, c'est avec beaucoup de fierté que j'ai l'honneur de représenter aujourd'hui au nom de Patrick GANDIL, Directeur général de l'aviation civile, Madame Élisabeth BORNE, Ministre chargée des Transports en vue de remettre le diplôme du Brevet d'Initiation Aéronautique aux côtés de Monsieur le Recteur et Monsieur l'Inspecteur d'académie.

Je remercie au passage le Colonel Henry de Boissésou, Commandant du Détachement Air « Lieutenant Roland Garros » de recevoir dans ses locaux cette cérémonie très conviviale en un lieu chargé de mémoire et de symboles surtout en cette année alors que dans quelques semaines nous célébrerons le centenaire de la disparition du grand pionnier de l'aviation que fût Roland Garros.

Je remercie également les présidents des aéroclubs, Monsieur le représentant de la fédération française de l'aéronautique car je tiens à souligner ici la place essentielle que l'aviation légère et les aéroclubs occupent dans l'accompagnement de la jeunesse à la découverte de l'environnement aéronautique et je veux saluer notamment les valeurs de rigueur et d'engagement que les instructeurs et bénévoles des aéroclubs véhiculent.

Le Brevet d'Initiation Aéronautique, dont nous allons bientôt fêter le 50e anniversaire, est un très bel exemple de démarche collaborative vertueuse entre le ministère en charge des transports au travers de la DGAC, les fédérations aéronautiques et le ministère de l'Éducation nationale que vous représentez ici Monsieur le Recteur. Ce diplôme a, en effet, été créé le 6 décembre 1968. Vingt ans plus tard, en 1986, la formalisation d'une convention entre l'Éducation Nationale, la DGAC et les fédérations a permis de mieux ancrer le BIA dans les établissements scolaires et ainsi contribuer à l'orientation des jeunes vers les filières scientifiques.

Ce premier diplôme, pour nombre de jeunes ici présents, ne sanctionne pas seulement une culture générale dans le domaine aéronautique mais aussi un réel niveau de culture scientifique et technique. Il est l'aboutissement d'une démarche avant tout personnelle qui constitue pour tous les lauréats que vous êtes un premier pas vers ce qui pourrait dessiner un futur horizon professionnel.

Je mesure ainsi l'ampleur du travail que vous avez accompli avec l'aide de vos professeurs et ce alors que vous devez en parallèle mener de front vos propres études. C'est ce qui donne encore plus de valeur à votre motivation et à votre investissement.

Je sais aussi toute la valeur symbolique que revêt ce premier diplôme pour vous tous, chers élèves, pour vos professeurs aussi qui vous ont encadré tout au long des enseignements dispensés dans le cadre du brevet. Mais aussi, bien sûr, pour vos parents, pas seulement parce que ce premier diplôme sanctionne un travail personnel qui s'est nourri de votre curiosité mais surtout parce qu'il marque certainement je n'en doute pas, pour nombre d'entre vous la naissance d'une vocation aéronautique qui par-delà vos études vous conduira à faire de cette vocation, une passion et bientôt un métier.

Je profite ainsi de l'occasion qui m'est donnée, Mon Colonel, Monsieur le Recteur, pour rappeler à tous les jeunes ici présents et à leurs professeurs qu'ils auront l'occasion de prendre la pleine mesure de la diversité des métiers et du dynamisme des acteurs de la filière aéronautique à La Réunion à l'occasion de l'organisation le mercredi 3 octobre et jeudi 4 octobre 2018 de la troisième session du forum des formations et des métiers de l'Air qui se déroulera ici même. Je tiens au passage à saluer la mobilisation des équipes du Détachement Air qui compte pour beaucoup dans le succès d'une telle manifestation laquelle bénéficiera cette année de l'appui de la Région Réunion. Je formule en tout cas le vœu, pour tous les récipiendaires du brevet ici présents que le parcours que vous avez ainsi brillamment entamé soit encore émaillé de nombreuses réussites tant dans vos études que dans votre futur parcours professionnel.

Je ne saurais conclure mon propos cette année sans revenir une nouvelle fois sur Roland Garros. Disparu en combat aérien le 5 octobre 1918, au crépuscule de ce terrible conflit que fût la guerre de 1914-1918, Roland Garros, doit rester, pour l'Histoire, un Réunionnais, pionnier de l'aviation, un visionnaire aussi à l'aube de l'aéronautique moderne qu'elle soit civile ou militaire. Sa vie fût courte, mais elle est pour tous les jeunes ici présents un exemple de ce que l'engouement pour une passion doit représenter en termes d'investissement personnel, de prise de risque, de l'abnégation dont il faut souvent faire preuve pour surmonter les obstacles. Le lieutenant Roland Garros était un homme de conviction, un homme de combat au sens noble du terme, aussi. Et pour tous les défis que vous aurez à relever dans le futur de votre parcours, parce qu'il faut avoir quelque part un esprit combattant pour réussir dans la vie, je sais d'ores et déjà, de par votre engagement dans votre préparation et votre succès au BIA, que vous vous êtes appropriés, à l'image de Roland Garros, et vous pouvez en être fiers. cette maxime du célèbre dramaturge allemand Bertolt Brecht : « Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu. »

Je vous remercie pour votre attention.